PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

À une session extraordinaire du Conseil municipal, tenue mardi le 15 mars 2016 à 19 :30 heures au centre communautaire, sis au 1425, route 340 à Saint-Télesphore et à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire *Yvon Bériault*

Madame la conseillère : *Kim Jones*

Messieurs les conseillers : *Raymond Leclair, Robert Théorêt, Jean-Marie Lavoie, Paul Gauthier et François D'André*

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Lise Longtin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est aussi présente.

... *L'avis de convocation a été signifié à tous les membres.*

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire vérifie et constate qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée à 19:35.

2016-03-01 ***ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

Il est proposé par madame la conseillère Kim Jones
Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier
et résolu à l'unanimité du conseil

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-03-02 ***MANDAT À LA FIRME CDGU INGÉNIERIE URBAINE POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉHABILITATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN SAINT-TÉLESPHORE DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ***

ATTENDU la résolution numéro 2016-03-08 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt
Appuyé par madame la conseillère Kim Jones
et résolu à l'unanimité du conseil

QUE le Conseil donne à la firme CDGU ingénierie urbaine le mandat de réaliser les plans et devis pour la réhabilitation d'une partie du chemin Saint-Télesphore sur une longueur de 3,7 kilomètres.

QUE les plans et le devis soient soumis à la Municipalité pour approbation.

QUE les coûts de ce mandat soient affectés au Programme de subvention de la taxe d'accise sur l'essence (TECQ).

ADOPTÉE

FÊTE DES BÉNÉVOLES

Sujet retiré.

2016-03-03 ***LIGNES DE CHEMINS***

ATTENDU la résolution numéro 2015-11-16;

ATTENDU QUE la moitié seulement des travaux ont été complétés et que la qualité des lignes de chemins qui ont été tracées, laisse à désirer;

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil

DE MANDATER monsieur le maire Yvon Bériault et madame Lise Longtin directrice générale par intérim, afin de s'entendre avec l'entrepreneur sur les conditions mettant fin au contrat.

ADOPTÉE

PAROLE AU PUBLIC SUR CES SUJETS

Aucune assistance

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-03-04 *Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marie Lavoie*
Appuyé par monsieur le conseiller François D'André
et résolu à l'unanimité du conseil

La séance est levée à 20h20.

ADOPTÉE

Le procès verbal de la présente assemblée est signé et accepté par Monsieur le maire, ce jour d'avril 2016.

Yvon Bériault, maire	*Lise Longtin, directrice générale et Secrétaire-trésorière, par intérim*